L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 14 SEPTEMBRE, 1889. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

[illegible] & Bonnee.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 14 SEPTEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an......................$12 00
Six mois......................6 00
Trois mois......................3 00
Un mois......................1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an......................$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an......................$3 00
Six mois......................1 50
Quatre mois......................1 00
Trois mois......................75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Maison double Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS.— Cottage double attrayant Nos 46 et 48 rue Broad, coin Bienville. Billets pour loyer. Jugements et comptes.

PAR LE SHÉRIF. — Cinq lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District. Intérêt dans un débarcadère ou entrepôt de charbon.

La population en France,

EN 1888.

Le *Journal officiel* a publié, le 28 août, un rapport de M. Vannaque, chef de la division de la comptabilité et de la statistique, au président du conseil, ministre du commerce, sur le mouvement de la population en 1888. Voici cet intéressant document :

D'après le dépouillement des actes de l'état civil, il a été enregistré, pendant l'année 1888, 276,848 mariages, 4,708 divorces, 882,639 naissances et 837,867 décès. L'accroissement naturel de la population, résultant de l'excédent des naissances sur les décès, a été de 44,772 individus. Cet accroissement avait été de 56,536 en 1887. Si l'on compare ces résultats à ceux des précédentes années, on constate une diminution générale très accentuée, portant à la fois sur les mariages, les naissances et les décès. Le chiffre des divorces, ainsi que celui des naissances naturelles, présente seul une augmentation.

MARIAGES.—En 1888, il a été célébré en France 276,848 mariages, soit 212 seulement de moins que l'année précédente, mais 6,360 de moins qu'en 1886. Cette diminution du nombre des mariages est inquiétante par sa continuité, car à chaque diminution dans le chiffre des mariages correspond une perte trois fois plus grande dans le nombre des naissances ultérieures. Le taux des mariages est actuellement de 7.2 pour 1,000 habitants, au lieu de 7.5 qui était le taux ordinaire des dernières années. On a compté un mariage sur 139 habitants et un sur 42 célibataires adultes des deux sexes.

DIVORCES.—Il a été enregistré 4,087 divorces en 1888, soit 1,072 de plus qu'en 1887 et 1,758 de plus qu'en 1886. Depuis la mise en vigueur de la loi qui a rétabli le divorce, en 1884, 17,228 divorces ont été relevés dans les registres de l'état civil. Si l'on compare le nombre des divorces à celui des ménages existants, on trouve que, sur 10,000 ménages, 6.3 se sont dissous en 1888 par le divorce, dans l'ensemble de la France, et 24 dans le département de la Seine. En d'autres termes, on a compté, en 1888, un divorce sur 1,585 ménages en France, et sur 419 dans le département de la Seine.

Comme toujours, c'est à Paris que les divorces sont le plus fréquents (1,408 divorces). Viennent encore, par ordre d'importance, les départements de Seine-et-Oise, des Bouches-du-Rhône et de l'Aube. La Creuse n'a compté qu'un divorce, et le Cantal n'en a enregistré aucun.

NAISSANCE.—Le nombre des naissances n'a été, en 1888, que de 882,639, en diminution de 16,794 sur les naissances de 1887. Jamais, si ce n'est en 1871, le nombre des naissances n'a été aussi faible, et cette diminution ne semble pas prête de s'arrêter, si l'on en juge par les chiffres suivants, qui montrent le mouvement constamment décroissant des naissances depuis cinq ans :

En 1884, 937,758 naissances.
En 1885, 924, 558 naissances, soit 13,200 en moins.
En 1886, 912,838 naissances, soit 11,720 en moins.
En 1887, 899,333 naissances, soit 13,505 en moins.
En 1888, 882,639 naissances, soit 16,794 en moins.

D'après les calculs effectués à ce sujet par le bureau de la statistique générale de France, le nombre des naissances a diminué de près de 50,000 dans l'ensemble du pays, par rapport à la moyenne décennale, ce qui constitue un recul de plus de 5 0/0. Tous les départements, sauf huit, ont plus ou moins contribué à cette diminution. C'est dans la région du Sud-Ouest, entre la Méditerranée et l'Atlantique, que la décroissance de la natalité est le plus sensible. Dans [illegible] départements de la Gascogne [illegible] Pyrénées, en effet, le nombre des naissances est de 15 à 20 0/0 inférieur à ce qu'il était il y a dix ans. Dans huit départements, il y a un accroissement; [illegible], cet accroissement n'est-il qu'apparent [illegible] il provient de l'immigration, [illegible] prouve la liste de ces départements : Alpes-Maritimes, Aube, Bouches-du-Rhône, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise.

[illegible] proportion des naissances pour 1,000 habitants étant de 23.1 pour [illegible] France, varie de 14 dans le [illegible] à 33 dans le Finistère. Ces différences ressortent encore plus si, au lieu de comparer le nombre des naissances à la population totale qui comprend les [illegible] et les enfants, on recherche [illegible] de la fécondité moyenne des femmes mariées de moins de quarante-[illegible]. Il résulte des calculs faits [illegible] service que, en ce qui concerne [illegible] la natalité légitime, on compte les 92 centièmes de la natalité [illegible], l'on compte en moyenne 19 naissances chaque année sur 100 femmes mariées de moins de quarante-cinq ans. Cette moyenne varie entre 11 dans Lot-et-Garonne et 33 dans le Finistère.

NAISSANCES NATURELLES.—Le nombre des naissances naturelles ne fait que s'accroître ; la proportion de ces naissances, qui était de 7.5 0/0 en 1881, et de 8 0/0 en 1885, atteint aujourd'hui 8.5 0/0. Toutefois, elle est loin d'être la même dans les diverses parties de la France. On a compté 25 naissances illégitimes sur 100 naissances dans le département de la Seine, de 10 à 13 dans la région du Nord, de 2 à 3 en Bretagne.

DÉCÈS.—En 1888, le nombre des décès est tombé à 837,867, chiffre relativement satisfaisant, soit une moyenne de 21.9 décès pour 1,000 habitants. En général, les départements qui sont doués d'une forte natalité sont également affectés d'une grande mortalité : les premiers âges de la vie, en effet, sont ceux qui payent le plus large tribut à la mort. C'est dans le bassin de la Seine, en Normandie, mais surtout dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse et des Basses-Alpes, que la [illegible] des enfants du premier âge est la plus forte (plus de 20 0/0). Comme [illegible] précédentes, les décès du sexe [illegible] l'ont emporté de beaucoup sur les décès du sexe féminin : 436,223 décès d'hommes, contre 401,644 décès de femmes.

EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS.—Dans 44 départements, c'est-à-dire dans la moitié de la France, il y a un accroissement de la population, par suite de l'excédent des naissances sur les décès. Dans les 43 autres départements, au contraire, les décès l'ont emporté sur les naissances, [illegible] total de 36,000 individus ; les seuls départements du Nord et du Pas-de-Calais y ont contribué pour la moitié, et la Bretagne pour un quart; il est remarquable que le quart de l'accroissement total est dû à l'excédent des naissances de la population étrangère, ainsi que cela ressort des statistiques du mouvement de cette population. Enfin, il faut constater que, sans l'appoint des naissances naturelles, la population française diminuerait.

MOUVEMENT DE LA POPULATION PAR NATIONALITÉ.—Pour la première fois, la statistique a recueilli des renseignements précis sur les mariages, les naissances et les décès des étrangers habitant la France. L'attention du gouvernement ayant été attirée par le nombre relativement considérable des étrangers résidant dans notre pays, l'administration a pensé qu'il serait utile de connaître le mouvement des mariages, des naissances et des décès par nationalité.

Voici les résultats de cette enquête :

On a relevé en France, pendant l'année 1888, 3,065 mariages entre étrangers de toute nationalité; 3,403 mariages entre étrangères et Français, et 4,840 entre Françaises et étrangers. 14,373 personnes de nationalité étrangère ont donc contracté mariage en France, représentant les 2.6 centièmes des mariages célébrés.

Les naissances d'étrangers se sont élevées à 29,105, soit 3.3 centièmes de l'ensemble des naissances.

Enfin, 17,971 étrangers sont morts en France pendant la même année; la proportion de ces décès à l'ensemble des décès ressort à 2 1 0/0 seulement.

Il convient de rappeler, pour faciliter la comparaison, que la protection des étrangers habitant la France est actuellement de 3 0/0.

Aussi peut-on conclure, tout d'abord, des faits ci-dessus constatés que chez les étrangers le mariage est un peu moins fréquent que chez les Français, et que l'on compte parmi eux, toutes proportions gardées, plus de naissances et moins de décès.

L'excédent des naissances sur les décès a été, pour la population étrangère, de 11,134 individus, soit le quart de l'excédent constaté pour toute la France. Cet accroissement naturel, auquel vient s'ajouter l'immigration constante dont la France est l'objet, s'élève à 1 0/0 de l'effectif des étrangers est dix fois plus rapide que celui de la population française (1.1 p. 1,000).

Il sera intéressant, surtout au moment où une loi (loi du 26 juin 1889 et règlement d'administration publique du 16 août 1889) vient de régler à nouveau la condition des étrangers au point de vue de l'état civil, d'examiner rapidement les résultats statistiques du mouvement de la population par nationalité en 1888.

MARIAGES DES ÉTRANGERS.—Parmi les 14,373 personnes de nationalité étrangère qui se sont mariées en 1888, on a compté 7,905 hommes et 6,468 femmes; 3,065 mariages entre étrangers ont été célébrés, mais sur les 6,130 conjoints, 5,144 étaient de la même nationalité, et 986 de nationalité différente. Enfin, 8,243 personnes de nationalité française ont épousé des étrangers, parmi lesquelles 4,840 femmes. Aussi le nombre des femmes qui ont perdu la nationalité française est-il supérieur à celui des femmes qui sont devenues Françaises par le mariage.

Si l'on examine pour chacune des nationalités principales les proportions respectives des mariages, on constate que, en France, il y a eu 96 mariages p. 100 entre Français. Plus de la moitié (57.5 p. 100) des mariages des étrangers. Cette proportion varie de 70 p. 100 chez les Anglais et 48.5 p. 100 chez les Espagnols.

Sur 1,000 personnes, on en a compté, en France, 16.6 qui se sont mariées dans l'année. Cette moyenne s'est abaissée à 12.8 pour la population étrangère, et, dans cette même population, a varié entre 6.9 dans la colonie anglaise et 21.5 dans la colonie allemande. Ce sont, après les Allemands, les Suisses qui se marient le plus en France : 19 conjoints sur 1,000 habitants.

NAISSANCES.—Le nombre des naissances d'étrangers a été de 29,105, dont 11,754 chez les Belges et 9,757 chez les Italiens. En rapprochant le chiffre des naissances de l'effectif total de la population correspondante, on peut faire des comparaisons utiles, sous la réserve toutefois que la composition de cet effectif par sexe, âge, état civil, peut n'être pas toujours la même dans chaque nationalité.

Nombre de naissances par 1,000 habitants :

France entière, 22.2.
Français, 22,1.
Étrangers de tout nationalité, 25.8.

Cette moyenne de 25.8, très sensiblement supérieure à la moyenne de la natalité française, se décompose comme il suit, par nationalité :

Anglais, 13.1 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.
Suisses, 21.6 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.
Allemands, 23.4, naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.
Espagnols, 24.3 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.
Belges, 24.4 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.
Italiens, 36.8 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.

C'est donc dans la colonie italienne que l'on compte relativement le plus de naissances. Si l'on comparait le nombre des naissances à celui des mariages, on trouverait des résultats analogues, en ce qui concerne le nombre de naissances par mariage.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de la grande proportion des naissances illégitimes étrangères constatées en France pendant l'année dernière. Cette proportion est, toutes nationalités réunies, de 15.4 p. 100 naissances, à peu près le double de la proportion générale. Mais il faut considérer que la plupart des étrangers habitant le Nord et l'Est, et surtout dans les grands centres commerçants et manufacturiers, comme Paris, Lille, Marseille, il n'est pas étonnant que la fréquence des naissances illégitimes soit semblable à celle que l'on constate dans les grandes villes pour la masse de leur population.

On a compté, sur 100 naissances totales, 7 naissances illégitimes chez les Espagnols, 11 chez les Italiens, 13 chez les Belges, 16 chez les Anglais, 17 chez les Suisses, et enfin 24 chez les Allemands. Dans la ville de Paris, ces proportions ont été de 38 0/0 chez les Anglais, 33 0/0 chez les Allemands, 21 0/0 chez les Suisses.

DÉCÈS.—Dans aucune colonie étrangère, si ce n'est chez les Allemands, la mortalité n'est aussi forte que dans l'ensemble de la France. Sur les 17,971 décès d'étrangers enregistrés, on a relevé 6,666 Belges, 4,985 Italiens et 2,298 Allemands. Sur 1,000 vivants de tout âge, dans chaque nationalité, il a été constaté 23 décès allemands, 19 italiens, 18 espagnols, 14 belges, 14 anglais et 13 suisses, alors que la moyenne de la mortalité générale est en France de 22 0/0. Les décès féminins dominent parmi les Italiens et les Espagnols, tandis que l'on a compté beaucoup plus d'hommes que de femmes parmi les morts chez les Anglais, les Belges, les Suisses, mais surtout chez les Allemands.

Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, l'Ague-Cure d'Ayer est positivement un remède infaillible.

UN VILLAGE DISPARU.—Les journaux turcs signalent une terrible catastrophe qui a eu lieu, dernièrement, dans le District de Toutum (Asie-Mineure), et qui a fait de nombreuses victimes.

La montagne sur le versant de laquelle était construit le village de Khanzerlek s'est subitement effondrée, et le village, avec tout ce qu'il contenait—hommes et biens—a été englouti sous terre.

Les 129 habitants qui se trouvaient, à ce moment, dans leurs maisons ont péri, et leurs corps ne peuvent être mis à jour à cause de l'immense amoncellement de terre qui s'est formé sur la place où se trouvait le village en question.

UN GENDRE FÉRU ET MAIRE.—Le général Boulanger n'a pas seulement, en ce moment, les préoccupations que peut lui donner la Haute-Cour de Justice.

Il attend anxieusement la dépêche qui lui annoncera.... qu'il est grand-père.

Or, son gendre, le capitaine Driant, est, depuis trois mois, en compagnie de Mme Driant, dans des terres perdues, à 300 kilomètres de Tunis et de toute crée-demeure. C'est un médecin militaire qui fera l'accouchement.

La naissance devenue bien à un fait sans nom. Comme sous-intendant militaire, le capitaine Driant remplit à Aïn-Draham les fonctions d'officier de l'état civil aux armées. C'est donc à lui-même qu'il déclarera son enfant et, pour réaliser un vieux jeu de mots, il signera l'acte de naissance à la fois comme père et comme maire.

LOUISIANE.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 11 septembre :

Le *Citizen*, de Couchatta, paroisse Rivière Rouge, dit que les rapports parvenus des régions élevées de la paroisse, annoncent que la récolte de coton a été endommagée par le ver et par la sécheresse prolongée; ils estiment généralement le déficit à un tiers, pour le moins. Ceux qui arrivent des bords de la rivière sont contradictoires; les uns prétendent qu'il y a déficit; d'autres, que tout marche bien et que le rendement sera abondant.

—Dans la paroisse Tangipahoa, le *Leader*, de Hammond, parle d'une façon très avantageuse de certains spécimens de produits qui pourraient venir facilement et abondamment dans le pays. M. R. G. Waldron nous a présenté, dit-il, un magnifique échantillon de riz provenant de sa ferme. La tige a cinq pieds de haut; elle est vigoureuse; les épis sont superbes et bien pleins.

M. Ch. Bacon nous a aussi apporté des échantillons d'avoine et de millet; enfin, le Dr McDonald nous a montré de la résine et de la térébenthine fabriquées par la maison Hook & McDonald —autant de nouveautés pour notre paroisse, qui ne se connaissait pas ces ressources.

— Dans la paroisse Union, les pluies ont été fréquentes, dans presque tous les districts, la semaine dernière. La végétation en a beaucoup profité; elle commençait à souffrir considérablement de la sécheresse.

L'Advocate, de Farmerville, fait les réflexions suivantes : Bien qu'elle n'ait pas encore pu s'assurer la jouissance d'un chemin de fer, la paroisse Union est en pleine voie de prospérité. Le prix des terres hausse constamment; les résidences se multiplient et deviennent plus élégantes, plus confortables. De nouveaux immigrants viennent s'établir chez nous, et contribuer à doubler le rendement de nos terres, dont une trop grande partie restait jusqu'à présent stérile. La population, jadis dans la gêne—cela durait depuis la guerre—se débarrasse, peu à peu, de ses dettes et ne veut plus d'emprunts. Tout nous fait espérer un avenir plus heureux.

—Le *News*, de la paroisse Vernon, dit que le total des assessments de cette paroisse est de $849,354, chiffre sur lequel les propriétaires non-résidents paient $451,837—c'est-à-dire, $154,314 de plus que les propriétaires résidents.

Le même journal ajoute : La semaine dernière, le temps a été extrêmement favorable aux récoltes. Le coton ouvre rapidement; la cueillette marche avec succès. On a constaté une baisse de trois degrés dans la température. Les matinées sont extrêmement fraîches; il faut se couvrir comme en automne.

—Le *Star*, de Vermilion, dit qu'il vient de se former une Compagnie par actions, en vue de payer une taxe de chemin de fer. Elle ne demande que la moitié du montant de l'action, en retour de la réduction d'une moitié des frais sur le transport des produits. C'est là une bonne base de spéculation; le plan est très bon. La compagnie compte faire $50,000, par an, de bénéfice, si la population veut souscrire libéralement.

Les huîtres sont abondantes, maintenant, dans la baie de Vermilion. A peine si les pêcheurs y ont encore touché, à cause de la longue distance où les bancs sont du rivage.

—Le *Messenger*, de Floyd, paroisse West Carroll, dit que l'Union des Fermiers de la paroisse fait des progrès rapides. Elle est bien organisée, bien dirigée, d'une façon régulière. C'est la première année qu'elle fonctionne, d'une façon permanente et, cependant, elle a rendu de grands services à la population, surtout là où les membres en observent fidèlement les règlements.

Le même journal annonce que les travaux du chemin de fer marchent rapidement. Les ouvriers arrivent, tous les jours, par bandes.

—Dans la paroisse Webster, il a plu considérablement, la semaine dernière; les récoltes en ont profité et, si les chenilles ne viennent pas attaquer le coton, le rendement sera d'une bonne moyenne.

—Dans toute la paroisse Ste-Hélène, le coton vient rapidement. On a déjà nettoyé et expédié un grand nombre de balles, quoique la cueillette ne soit pas encore devenue générale. On redoutait la présence des chenilles; on n'a encore rien vu paraître; aussi compte-t-on sur une bonne récolte.

—Le *Democrat*, de la paroisse Winn, dit que la population fait de grands efforts pour obtenir le passage du chemin de fer Watkins et de celui de Beardsles. Elle compte y réussir en exemptant ces lignes de toute taxe et en leur offrant, gratis, le droit de passage. Elle est décidée, en même temps, à leur accorder tous les privilèges désirables, y compris les terrains, pour y établir leurs gares.

—Le *Beacon*, de Rayville, paroisse Richland, dit qu'un gros fermier de la paroisse vient de récolter, sur un figuier, assez de fruits pour remplir sept gallons de conserves, sans compter qu'assez de figues pour remplir six barils, étaient tombées et s'étaient pourries.

Les récoltes de la paroisse—ajoute le *Beacon*—sont superbes, et l'on compte faire ici de bonnes affaires, cet automne.

—Le *News*, de Washington, paroisse St-Landry, nous informe qu'au commencement de la semaine qui vient de s'écouler, le temps a été contraire à la cueillette du coton. Il a plu partout ou à peu près partout. Les planteurs ont commencé une guerre acharnée aux chenilles, et l'on emploie le vert de Paris à profusion.

Malheureusement, la canne est en retard. Il faut en attribuer la cause aux froids, qui se sont maintenus jusqu'au 1er juin, aussi, la pousse a-t-elle été lente, mais, depuis quelques jours, elle reprend de l'activité; elle peut encore atteindre une hauteur convenable.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 7 septembre :

Une course du soir, à travers nos champs de riz, à l'époque actuelle, alors que la moisson est avancée, offre un très agréable coup-d'œil. En se plaçant au milieu d'un champ, sur une légère élévation, l'observateur a un superbe spectacle sous les yeux. Dans toutes les directions, il aperçoit des myriades de petites meules de riz. Tout cela prouve que Pointe-à-la-Hache fera, cette année, une riche récolte.

A l'exception de quelques planteurs qui ont négligé de tirer parti de leurs terres arables, la masse obtiendra de meilleurs résultats que dans les cinq années précédentes.

Le temps, d'ailleurs, a été extrêmement favorable à la moisson. Le riz a été mis en meule quand il était sec. Il n'est pas probable que nous envoyions sur le marché du riz brûlé et fendu.

Les planteurs ne manquent pas leur riz. Ils veulent qu'il soit bien sec et bien fait, avant de le battre.

L'année 1889 sera, pour nos cultivateurs de riz, une bonne prospère.

Nous avons fait de nous avancer un peu trop, en parlant ainsi, en ce moment, attendu que nous ignorons encore quel prix on nous offrira pour notre riz.

Voici les raisons sur lesquelles nous basons notre calcul :

1. La récolte de riz a manqué dans la plupart des paroisses situées au-dessus de la Nouvelle-Orléans, et l'approvisionnement est faible.

2. Le riz, produit, cette année, à Plaquemines, est d'une qualité tout-à-fait supérieure; il se vendra très bien et sera d'un bon rapport pour nos planteurs.

—Le charbon a fait son apparition à Pointe-à-la-Hache. M. Geo. Rolle, un planteur de couleur de notre localité, a perdu, cette semaine, deux bœufs, une vache laitière et deux chevaux; M. Léon Martin, un poney créole. Les cas de cette maladie sont très nombreux, maintenant. Comme elle est très contagieuse, les planteurs devraient inspecter soigneusement leurs bestiaux, plusieurs fois par jour, s'il le faut, pour saisir la maladie à temps et en empêcher les progrès; plus tard il n'y a plus de remède possible.

Le Sentinelle, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 7 septembre :

Sur toutes nos habitations, on est, dès maintenant, préparé, ou à peu près, à la prochaine récolte sucrière. Les travaux de réparations et d'améliorations ont été commencés de bonne heure, à cause de l'état satisfaisant des cannes à sucre.

La récolte du riz se continue et sera bientôt terminée; elle est bonne. Le riz que l'on coupe est très beau, dit-on; le maïs que l'on rentre, est de bonne qualité; quant à la canne, il n'y a pas à s'en plaindre, quoiqu'elle ne pousse pas aussi vite qu'on le désirerait.

Les melons d'eau ou pastèques, comme on les appelle en Egypte et dans les pays d'Orient, lorsqu'ils n'offrent pas de fentes à leur surface, peuvent se conserver trois ou quatre semaines. On a essayé souvent de les garder sains, pendant tout l'hiver, mais les essais, jusqu'à présent, ont été infructueux.

Quelques-uns proposent d'appliquer, sur la surface de chaque melon, un vernis qui empêcherait l'air extérieur de pénétrer dans les pores. Un grand marchand de fruit de New York dit que le meilleur moyen serait d'enterrer le melon que l'on veut conserver, dans le sol, à une profondeur qui l'empêcherait de geler. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'essai sérieux pour conserver le melon d'eau, d'une année à l'autre. On ne peut s'en procurer que très difficilement, à certaine époque; nous viennent de serres où des soins intelligents leur ont été donnés par des jardiniers émérites, amateurs de primeurs.

L'Interim, Couvent P. O., paroisse St-Jacques, du 7 septembre :

L'été signale ses derniers jours par une chaleur intense. Le temps est sec, et nombreux sont ceux qui demandent la pluie.

—Les anciens qui ont vécu dans les environs de l'Eglise St-Michel, ne reconnaîtraient plus cette localité dans quelques jours. Partout on est à l'œuvre; les maisons sont reculées loin des lieux qu'elles occupaient; les unes sont démolies. C'est un remue ménage de tout côté pour satisfaire à la volonté des ingénieurs d'Etat et du verneur Mississippi, qui entame, de plus en plus, la rive.

—Décédée, samedi, 31 août, à l'âge de 4 ans, Thérèse, enfant de M. Alphonse Schexnaildre et de Delphine Bourgeois.

—Décédé, vendredi, 6 septembre, à 11 heures du matin, un jeune enfant de M. L. J. Bourgeois.

Le *Courrier*, Couvent P. O., paroisse St-Jacques, du 12 septembre :

Le meilleur rendement dont nous ayons entendu parler, dans la moisson de riz, est celui obtenu par notre ami John L. Copponex. Quarante-sept arpents de terre livrés à la culture de ce céréale, lui ont donné 837 sacs, une légère fraction de moins que 18 sacs à l'arpent.

Les MM. Donaldson Frères ont obtenu dix-sept sacs à l'arpent.

Pour tous les désordres scrofuleux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsepareille d'Ayer est le meilleur remède.

Le roi des Belges et la France.

On lit, dans le *Journal du Havre* :

Il paraîtrait que le roi des Belges, Léopold, aurait pris vis-à-vis de M. de Bismarck des engagements contraires aux intérêts français, et quelques-uns veulent voir un indice de ces engagements dans le fait que le roi des Belges a envoyé un de ses généraux saluer l'empereur Guillaume à Metz.

Nous n'irons pas plus nous freiner d'une pareille démarche que des fortifications de la Meuse et du projet du roi des Belges de les livrer comme base d'opérations à une armée allemande envahissant la France par le nord, ou des intrigues qui se nouent en Hollande pour faire entrer les Pays Bas dans l'orbite allemand, grâce au mariage de l'héritière de ce royaume avec un prince de Nassau.

Il est inutile de récriminer; il suffit d'être averti de certaines éventualités et de se tenir sur ses gardes.

On peut se dire encore, après ces précautions prises, qu'une politique de complicité ouverte avec l'Allemagne contre la France, aurait peu de chance de succès en Belgique et dans les Pays-Bas, car, à défaut du gouvernement, des Chambres qui n'ont pas encore été à même de faire connaître leur opinion, le peuple belge et le peuple hollandais pourraient bien, le cas échéant, arrêter d'un brutal veto, l'œuvre de leurs princes.

Enfin, les Allemands, eux-mêmes, ne dissimulent pas qu'ils devront compter avec un autre élément, dans tout ce qu'ils entreprendront.

A l'est de leur empire, il y a un grand Etat et un puissant peuple, qu'on nomme la Russie, et voici, pour bien marquer où en sont les choses de ce côté, en quels termes l'officieuse *Gazette de Cologne* parle du loyal souverain de cette généreuse nation :

"Que le czar vienne ou ne vienne pas, l'espoir que les relations russo-allemandes, qui sont devenues froides sans qu'il n'y ait faute de la part de l'Allemagne, prendront un même que forme correspondante aux intérêts des deux pays, est malheureusement très aléatoire.

"Ces relations sont actuellement plus artificiellement envenimées que tout intérêt allemand ou russe ne le réclame."

Enfin, on doit remarquer que la Russie, grâce à sa situation géographique, à son étendue, à ses forces, peut jouer le rôle de contrepoids ou de frein, à la fois contre l'Allemagne et l'Occident et contre l'Angleterre en Orient.

L'Angleterre peut donc, s'il lui plaît, —et nous ne croyons pas qu'elle en soit là encore,—promettre ses complaisances à l'Allemagne; mais l'Afghanistan, promptement envahi par les colonnes russes, n'est pas loin de l'Inde, et si Nana-Sahib a disparu à la fin de l'insurrection de 1858, il a peut-être laissé de la graine qui pourrait germer si on lui donnait les soins nécessaires.

TRUC AUSTRALIEN.—On n'avait pas encore eu l'idée de se servir des fils télégraphiques que l'on peut rencontrer sur son chemin pour appeler à son secours. C'est le truc ingénieux qu'a trouvé un voyageur perdu dans une forêt d'Australie.

Marchant depuis quatre jours et succombant d'inanition, il allait se trouver perdu à jamais, quand, ayant fini par rencontrer une ligne télégraphique, il imagina de couper le fil.

Son but fut atteint. Des ouvriers furent immédiatement envoyés pour découvrir la cause de l'interruption du courant et ils arrivèrent jusqu'au voyageur à temps pour lui sauver la vie.

BOURDET.—Décédé le vendredi, 13 septembre 1889, à l'âge de 75 ans et 4 mois, JOHN BOURDET, natif de Mainte, France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 14 septembre, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin des rues Aline et Locust.

PREUVE CONCLUANTE

De la cure des maladies cutanées par les Remèdes Cuticura, alors que tous les autres remèdes ont été essayés en vain.

Un cas de peau [illegible] [illegible]

Ma maladie (la peau) s'est d'abord manifestée sur un jeu [illegible] ... [illegible]

MISS ROSE KELLY.
Rockwell City, Calhoun Co., Iowa.

LES REMÈDES CUTICURA

Guérissent toutes les maladies de la peau [illegible] ...

En vente partout. Prix : Cuticura, 50 cts.; Savon, 25c; Resolvent, $1. Préparé par la "Potter Drug and Chemical Corporation," de Boston.

Demandez le traité intitulé : "How to Cure Skin Diseases", qui a 64 pages et renferme 50 illustrations et 100 témoignages.

BOUTONS, [illegible] guérissent au moyen du Savon Cuticura.

CURE RADICALE
DE SANFORD
POUR LE CATARRHE

Traitement complet externe et interne pour un dollar.

[illegible]

Le Sanford's Radical Cure [illegible] ...

Sanford's Radical Cure.

Il consiste en une bouteille de Radical Cure, une boîte de Catarrhal Solvent et un Improved Inhaler, le tout enveloppé dans un paquet avec traité et instructions. En vente par tous les droguistes $1.00.

POTTER DRUG AND CHEMICAL CORPORATION, BOSTON.

SANS RHUMATISME.

[illegible]

13 oct—mer ans dim

AGENTS locaux pour le Chloro-Naphtoleum sont demandés. Bureau, 50 Dauphine, coin Douane. 7 juillet—3m

INSTITUTIONS.

Collège d'Orléans.

240 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines. Rentrée des classes le [illegible] septembre.

Termes—Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.00. Ecole du jour, par mois, $2.00 à 4.00. Pour plus amples informations s'adresser à V. R. ROBERT, Directeur. 15 août—Jeu Dim

INSTITUTION PICARD,

Pensionnat et Externat pour jeunes Filles.

Réouverture des classes le 2 septembre.

Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut 372 Esplanade. 25 août—6m

Institut Commercial de St-Aloysius. [illegible] Dirigé par les Frères du Sacré Cœur. L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre.

L'enseignement donné dans cet excellent Institut est général, mais surtout Commercial. Le français, l'espagnol et l'allemand sont enseignés sans prix extra.

Pour prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut, 318 Chartres. [illegible]—ou 1er oct.

CHAS. CARON'S ACADEMY.

Enseignement Bi-Classique et Grammaire.

Bonne Ecole Anglaise et Française à bon marché. Ecole du jour pour garçons. Ecole du soir pour jeunes gens. Cours d'Anglais pour Français, Cours de Français pour Américains. Leçons particulières.

Mesdames Mueller et C. Gonbalo sont chargées des classes anglaises. 15 août—1m

Le Collège de Jefferson,

PAROISSE ST-JACQUES, Lne.

Sous la direction permanente des Pères Maristes.

[illegible]

Conditions modérées. La prochaine session s'ouvrira le 2 octobre. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Rev. Hyacinthe Henry, Couvent P. O., Paroisse St-Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, à l'Eglise Catholique d'Alger, Lne. 7 août—ou 2 oct

Université Tulane.

Ecole Supérieure, Collège, Cours universitaire, Ecole de Droit et de Médecine, le H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes femmes, cours pratique d'Ecole et de génie civil.

Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent être obtenues sur demande.

WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D., Président.

Changement de local! Changement de local!

ELKIN & Cie.,

98 ....Rue du Canal.... 98

Transférent leur stock, le [illegible]

Nouveau grand magasin,

Nos 42 et 44 rue Chartres,

près Douane.

A cause du changement de local, nous vendrons notre grand stock de

TAPIS,

Nattes et Shades.

A bas grand escompte.

A LOUER—[illegible]

MADAME C. TOULET,

SAGE-FEMME,

[illegible]

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

[illegible]

En vente chez M. F. Purpet, seul agent, 136 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Réouverture.

[illegible]

LE DR FORMENTO

Est de retour en ville, et a repris l'exercice de sa profession.

Résidence, 31 rue Esplanade. Cabinet de consultations, [illegible] rue du Canal. 14 sept—3t

CHLORO-NAPTHOLEUM [illegible]

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

[illegible]

Abonnement : $2 00 par an.

Bureau, 100 rue de Chartres, [illegible]

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE

ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

METROPOLITAN BANK, DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES

90..........RUE DU CAMP..........90

Capital..........$250,000 | Profits non divisés..........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Heinen, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lombard.

1er sept—1 an—dim mer. ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

[illegible]

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 87 ET 89 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

87 ET 89 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés. Jas. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

[illegible]

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 89—1an

MICHEL LION & CO.

Vêtements confectionnés et sur commande

CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE, MALLES, VALISES, OMBRELLES, ETC.

A meilleur marché qu'aucun autre magasin.

195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.

13 déc—1an

Jos. Lipman, Jules Mécé, W. E. Robinson,

—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE

DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphirs.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 oct—1anPP

Téléphone 1146. ETABLI EN 1878. P. O. Box 257.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

[illegible]

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

- DE LA -

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

[illegible], Président
[illegible], Vice Président
JOSEPH A. MERCIER, Secrétaire

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

[illegible]

AMERICAN NATIONAL BANK

87 RUE DU CAMP,

[illegible]

Avis.

[illegible]

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

[illegible]

NATTES DE CHINE

[illegible]

CHLORO-NAPTHOLEUM détruira les [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 SEPTEMBRE—CLASSE No 218

Tirage de 4 heures P. M.

47 34 45 2 49 36 37 43 53 6 78 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public [illegible] de la Compagnie.

[illegible] 1889—4 heures P. M.

[illegible] A. BOUSSEAU, [illegible] Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. F. FOURNIER. A. J. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

134..........RUE GRAVIER..........134

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public sollicité.

1er sept—1 an, dim mer ven

AMUSEMENTS.

WEST END.

A la demande générale,

Le dernier grand Concert de la saison

—SERA DONNÉ—

Dimanche soir, 15 septembre

—PAR—

L'Orchestre Militaire du West End

—SOUS LA DIRECTION DU—

Maestro H. Lenfant.

Le plus beau programme de la saison.

14sept—2t

CHLORO-NAPTHOLEUM devrait être employé dans les lieux d'aisance, bas-fonds, chambres de malades et appartements en général. 7juil—3m

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire estimer un dentier pour vous même ou pour d'autres.

28 août—

C E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans le procédé de leur art. Pose de dents artificielles.

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grandissement de portraits fanés.

CABINETS,

No 132 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 31 RUE DE L'HOPITAL.

16 mai—1an Dim

LE CHLORO-NAPTHOLEUM est sans contredit le meilleur désinfectant du monde. 7 juil—3 m.

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

[illegible]

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 5 juin 1889.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 95 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 3 juin 1889. [illegible]

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

[illegible]

PIANOS

—DE—

PLEYEL

Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Hassinger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique à

LOUIS GRUNEWALD,

NLLE-ORLEANS.

Mme E. HUREAU,

MODISTE FASHIONABLE,

No 196 RUE DU CANAL.

STYLE PARISIEN.

Nouveaux modèles de Chapeaux français et d'assortiments de robes une spécialité.

1er sept—3m—Dim

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle

Par Francis T. Nicholls, gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que le 11 août A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions [illegible] à partir de le 1er mai A. D. 1889.

[illegible]

PREMIÈRE CLASSE.—[illegible]

SECONDE CLASSE.—[illegible]

TROISIÈME CLASSE.—[illegible]

QUATRIÈME CLASSE.—[illegible]

[illegible]

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et j'y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce [illegible] jour d'avril de l'an de N.-S. mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur :
[illegible], Sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes [illegible]

[illegible]